

SIERENTZ

Infos

N°396

2020

après-marché de la Saint-Nicolas

Enseignement et inscriptions nouveaux arrivants

Rérospective





Ville de
Sierentz

BULLETIN COMMUNAL INFORMATION

janvier 2026

EN JANVIER À SIERENTZ

L'après-marché de la Saint-Nicolas

08



10

Inscriptions nouveaux arrivants

19

Rétrospective**Le Mot du Maire****Chers Sierentzoises et Sierentzois,**

66

2025 vient de tirer sa révérence. Une année, une fois encore marquée par des événements climatiques exceptionnels - températures élevées, augmentation record des niveaux de gaz à effet de serre, tempêtes, inondations, ... événements qui doivent nous faire prendre conscience de l'urgence d'agir.

Sur le plan institutionnel, l'instabilité politique que nous connaissons depuis plus de 18 mois, fragilise le monde économique, nos entreprises, nos commerces et freine la consommation des ménages.

Malgré cela, à Sierentz, ensemble, nous avons continué à avancer positivement pour le « Bien vivre à Sierentz » et une fois de plus l'année écoulée, que nous avons pu partager ensemble lors de nos rencontres, aura été soutenue.

Dans un contexte financier toujours plus tendu, avec la baisse des dotations et des subventions et des charges supplémentaires liées aux désengagements de l'Etat auxquels nous devons de plus en plus nous substituer (santé, sécurité, ...), les orientations budgétaires arrêtées par le Conseil Municipal ont été tenues.

La rue du Maréchal Foch s'est transformée et embellie, pour favoriser l'accessibilité aux commerces, sécuriser la circulation et le stationnement, rendre praticables les trottoirs pour les piétons.

L'extension de l'école élémentaire Jacques SCHMIDT a débuté fin octobre et les deux classes supplémentaires seront livrées pour la prochaine rentrée scolaire.

L'aménagement de la « Sandgrüeba » s'est poursuivi avec des zones d'observations nouvelles et un parcours sportif.

Le principe de construction de 3 nouveaux courts de tennis extérieurs, financé à plus de 80% par le Tennis Club de Sierentz, a été arrêté.

Ces investissements majeurs ont pu être entièrement autofinancés pour la part restante à la charge de la Ville.

Aucun emprunt nouveau - la charge de la dette à la fin 2025 reste inférieure à celle de fin 2019.

Le « Bien vivre à Sierentz », outre les équipements et services à la disposition des habitants, se traduit également par la richesse de la vie associative locale et des nombreuses manifestations proposées tout au long de l'année. Aussi, je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles qui s'emploient tout au long de l'année à donner de leur temps et de leur compétence pour les disciplines enseignées.

Sierentz a encore été généreuse et lors de chaque appel à la solidarité (La Sierentzoise, les quêtes et actions solidaires) vous avez répondu présents. Soyez-en remerciés.

Après 5 années de réflexions communes et participatives auxquelles vous avez été nombreux à contribuer, notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) révisé a été approuvé lors de la séance du Conseil Municipal du 15 décembre. Un PLU respectueux de notre environnement et attaché à un développement harmonieux et maîtrisé.

Pour voir au-delà de la réalité présente en ces temps d'insécurité, de crainte de l'avenir, gardons espoir et imaginons des jours meilleurs. Faisons notre la citation de Jean d'Ormesson

« Ce qui éclaire l'existence, c'est l'espérance »

Au nom de l'équipe municipale, je vous présente mes meilleurs vœux et vous souhaite une belle année 2026 empreinte d'espoir et de fraternité. Que cette nouvelle année vous garde en bonne santé et vous apporte, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, du bonheur, de la réussite et la réalisation de vos souhaits et projets.

Je vous donne rendez-vous à notre Réception des Vœux, qui se tiendra le JEUDI 15 JANVIER 2026 à 18h30 à l'AGORA.

Votre Maire, Pascal TURRI

03 À la Une

Le mot du maire

04 Conseil municipal

Séance du 15 décembre 2025

06 Infos pratiques

Permanences ADIL

08 Festivités

L'après-marché de la Saint-Nicolas

10 Infos pratiques

Inscriptions sur les listes électorales

Nouveaux arrivants à Sierentz
Inscriptions aux écoles**11 Vie municipale**La surveillance de la voie publique
Sainte Barbe 2025**12 Barbapapas**

Rencontre nature

Six mercredis magiques avec le Casse-Noisette
Vitrine pour le marché
Des jeux pour tous
Barbap'Art
Les baroudeurs des mercredis**14 Vie scolaire**

Échange intergénérationnel autour des bredala

15 AssociationsAtelier nutrition
La Paroisse Saint Martin
Don du sang**15 Tribune**

Expression libre du Groupe minoritaire

16 SolidaritéTéléthon 2025
Terre des Hommes
L'ACA Sierentz soutient l'association « Ensemble pour les enfants »
Banque Alimentaire**17 Le coin dialectal**Spiel mît - Hiver
Winter : un haïku d'Yves Bisch
Les vertus des modestes**18 Manifestations**Ciné Sierentz
Concert de l'Epiphanie
Réception de Nouvel an
La fête des collégiens**19 Rétrospective**

2025 en images

24 Carnet

99

Ce qui éclaire l'existence, c'est l'espérance

EN DIRECT du Conseil Municipal

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2025

Le procès-verbal de la séance du 3 novembre 2025 est approuvé. Tous les points ont été votés à l'unanimité sauf mention contraire.

Administration générale

Mise à disposition gratuite des salles municipales : dans le cadre de la campagne pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2026, le conseil municipal décide de mettre gratuitement à la disposition de chaque candidat qui souhaite tenir une réunion publique à Sierentz une salle municipale avant chaque tour de scrutin, sous réserve de sa disponibilité.

Affaires financières

Le Conseil Municipal décide d'instaurer une redevance pour l'occupation provisoire de son domaine public par

les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport/de distribution d'électricité. Il fixe le mode de calcul, conformément à la partie réglementaire du CGCT, en précisant que celui-ci s'applique au plafond réglementaire avec une revalorisation annuelle.

Les biens ont été affectés à l'actif de la Commune.

Création de trois terrains de tennis - Convention de participation volontaire du Tennis Club

Le montant total des travaux pour les courts de tennis réestimés par le maître d'œuvre s'élève hors prestations intellectuelles et hors aménagement du cheminement à 323 525,81 € HT (soit 388 230,97 € TTC). Le Tennis Club de Sierentz souhaite participer volontairement et financièrement au projet de création de ces trois courts avec la ville, selon les modalités figurant dans le projet de convention. Celle-ci définit le montant et les conditions de mise en œuvre de la participation du Tennis Club

de Sierentz étant précisé que l'aménagement du cheminement lot Mairie-VRD-Sierentz-Tennis de 41 728,12 € HT incombe à la Ville. Conformément aux précédentes délibérations, la ville sollicitera les organismes pour le financement qui lui revient.

Le Conseil Municipal à la majorité des voix exprimées et une abstention, approuve le projet tel que présenté ainsi que le projet de convention, prévoit les dépenses et recettes au budget 2026 et autorise le Maire à prendre toute disposition en ce sens.

Décision modificative

Le Conseil Municipal, après délibération, à la majorité des voix exprimées et deux abstentions, approuve les décisions modificatives.

Le total du budget primitif, après décision modificative, **en fonctionnement** s'élève à **6 277 345,00€** équilibré en dépenses et en recettes.

Le total du budget primitif, après décision modificative, **en investissement** s'élève à **4 669 020,00 €** équilibré en dépenses et en recettes.

Autorisations budgétaires 2026

Pour permettre l'exécution de dépenses nouvelles d'investissement rendues nécessaires avant le vote du budget, le conseil municipal autorise l'engagement de dépenses nouvelles en section d'investissement pour les budgets de la Commune, avant le vote du budget primitif 2026, dans la

limite de 25 % des crédits ouverts en 2025 à hauteur de :

- Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles BP + DM 2025 : 25 000 € Autorisations 2026 : 6 250 €
- Chapitre 21 : Immobilisations corporelles BP + DM 2025 : 327 818 € Autorisations 2026 : 81 954,50 €
- Chapitre 23 : Immobilisations en cours BP + DM 2025 : 1 569 101 € Autorisations 2026 : 392 275,25 €

Une Convention de partenariat - Collecte et valorisation des certificats d'économies d'énergie (C.E.E.) sera signée avec Saint-Louis Agglomération

pour une durée de 5 ans, soit du 01/01/2026 au 31/12/2030. Le dispositif créé en 2005 par la loi Programme des Orientations de la Politique Energétique française impose aux vendeurs d'énergie de réaliser des économies d'énergie. Ils ont dès lors l'obligation de générer un certain volume de certificats d'économie d'énergie (CEE) sur une période donnée. Depuis 2018, Saint-Louis Agglomération propose de collecter, de monter les dossiers

et de valoriser les CEE pour le compte des communes membres via la signature d'une convention de partenariat. La convention actuelle arrive à échéance au 31/12/2025.

Indemnisation de préjudice commercial - demandes de commerçants de la rue du Maréchal Foch

Dans le cadre de travaux d'aménagement de voirie de la rue du Maréchal Foch, certains commerces sollicitent l'indemnisation du préjudice commercial qu'ils considèrent comme résultant de ces travaux.

Ainsi, sous réserve que les conditions soient remplies, des préjudices avérés peuvent être indemnisés par voie amiable. Il convient de noter que le préjudice économique subi par un riverain à la suite de travaux d'aménagement ou d'entretien de la voie publique n'est susceptible d'ouvrir droit à indemnisation que si le préjudice présente un caractère anormal et spécial. A cet effet, un groupe de travail consultatif sera constitué et comprendra outre le Maire de la Ville, les élus en charge

notamment des travaux et des finances ainsi que les services municipaux compétents dans ces domaines ainsi qu'un membre de l'Association des Commerçants. Monsieur le Maire pourra également désigner un expert-comptable ou toute personne qualifiée au sein de ce groupe de travail, chargé de l'accompagner dans la démarche, l'analyse comptable permettant de démontrer l'effectivité d'un préjudice.

Secrétariat médical - Prise en charge financière par les communes du bassin du Sauruntz

Considérant la nécessité de maintenir une présence médicale adaptée et un accès au plus grand nombre d'habitants, étant précisé que les communes volontaires pour cette contribution seront appelées à verser leur participation dans la limite indiquée, que les montants non pris en charge restent à la charge de la Ville de Sierentz et ne seront pas répercutés sur les autres communes volontaires ou non, il est décidé d'accepter la contribution au financement des frais de secrétariat du médecin

Section de fonctionnement	BP 2025	DM N°1	DM N°2	TOTAL BP 2025
Dépenses de fonctionnement	6 178 980,00 €	11 445,40 €	86 919,60 €	6 277 345,00 €
Recettes de fonctionnement	6 178 980,00 €	11 445,40 €	86 919,60 €	6 277 345,00 €

Section d'investissement	BP 2025	DM 2025	TOTAL BP 2025
Dépenses d'investissement	4 627 120,00 €	41 900,00 €	4 669 020,00 €
Recettes d'investissement	4 627 120,00 €	41 900,00 €	4 669 020,00 €

généraliste pour 3 exercices de 2025 à 2027 de la part des communes volontaires, parmi les communes du bassin du Sauruntz au prorata du nombre d'habitants (Geispitzen, Koetzingue, Magstatt-le-Haut, Magstatt-le-Bas, Waltenheim, Uffheim, Zaessingue).

Personnel communal

Il est procédé à la création d'emplois temporaires à pourvoir au titre d'un accroissement temporaire pour plusieurs filières, afin de répondre à un besoin temporaire.

Urbanisme et Affaires foncières

Le Conseil municipal valide la signature d'un droit de passage pour l'implantation d'un pylône support d'antennes relais au lieu-dit Waltenheimer Viehweg.

Un nouveau contrat de mixité sociale 2026-2028 sera mis en œuvre entre la Ville de Sierentz, l'Etat et Saint-Louis Agglomération. Il s'agit de répondre aux obligations définies par l'article 55 de la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU), qui impose un taux de 20 % de logements sociaux par rapport au parc de résidences principales. Au 1^{er} janvier 2024, la commune comptait 10,78 % de logements sociaux, marquant une évolution notable depuis les

4,19 % enregistrés en 2017. Afin de poursuivre la dynamique engagée dans le cadre du contrat de mixité 2023-2025 et de mieux anticiper les besoins futurs en logements sociaux, la commune a souhaité élaborer un Contrat de Mixité Sociale (CMS) pour la période 2026-2028. Ce contrat permet d'organiser de manière cohérente les actions à mener en matière de production de logements sociaux, d'action foncière, d'urbanisme, de programmation, ainsi que de financement. Il constitue également un outil d'analyse permettant d'évaluer les moyens déjà mobilisés par la commune et d'identifier les actions complémentaires nécessaires à court et moyen terme. Sa mise en œuvre repose sur un travail partenarial régulier avec l'ensemble des acteurs concernés.

Pour la période 2026-2028, le contrat impose un objectif de rattrapage de 25 %, correspondant à la construction de 43 logements sociaux supplémentaires.

Plan Local d'Urbanisme - approbation

Le contenu de la délibération relative à l'adoption du PLU est particulièrement long et ne peut faire l'objet d'une restitution complète dans le Sierentz Infos. Retrouvez l'intégralité de cette délibération sur le site de la ville www.sierentz.fr et le nouveau PLU en vigueur également sur www.geoportal.fr.

La procédure de révision du Plan

Local d'Urbanisme a démarré par délibération du 15 décembre 2020 prescrivant la révision du PLU et définissant les objectifs poursuivis et les modalités de concertation avec les habitants, les associations et les autres personnes concernées. Toute la procédure a suivi son cours à travers la concertation des habitants, des associations et toutes personnes concernées jusqu'au stade du PLU arrêté selon les modalités prévues dans la délibération de prescription. Les objectifs initialement fixés en matière de concertation ont été atteints. La population a adhéré au projet communal dans ses grandes lignes. Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable sur le projet de PLU arrêté, tel qu'il a été soumis à l'enquête publique. Cet avis est toutefois assorti de trois recommandations auxquelles la ville de Sierentz a répondu avant l'adoption du PLU. Les personnes publiques associées ont également rendu leurs avis.

- Compléter l'étude déjà réalisée sur les zones humides en zone 1AUa.
- Augmenter si possible la part de logement sociaux pour les secteurs de mixité sociale.
- Mettre en conformité la station d'épuration en partenariat avec Saint-Louis Agglomération.

Monsieur le Maire propose en conséquence au Conseil Municipal d'approuver le Plan local d'Urbanisme intégrant les

modifications présentées en séance pour tenir compte de tous les avis émis.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix exprimées et 2 abstentions, approuve le Plan Local d'Urbanisme, dit que la délibération fera l'objet, conformément aux articles R.153-20 et R153-21 du Code de l'Urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois, d'une mention dans un journal diffusé dans le département, et d'une publication sur le portail national de l'urbanisme ; dit que conformément à l'article L.153-22 du Code de l'Urbanisme, le dossier de P.L.U. est tenu à la disposition du public à la mairie de Sierentz aux jours et heures habituels d'ouverture ; dit que la délibération sera exécutoire après l'accomplissement des mesures de publicité précitées.

La délibération accompagnée du dossier qui lui est annexé sera transmise au Préfet du Haut-Rhin ainsi qu'au Sous-Préfet de Mulhouse.

Intercommunalité

Les rapports 2024 sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable, d'assainissement collectif et non collectif et d'élimination des déchets sont communiqués au Conseil Municipal qui en prend acte.

Communications et informations

Compétences déléguées

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises dans son champ de compétence des matières que lui a déléguées le Conseil Municipal dans sa séance du 8 juin 2020 et celle du 14 septembre 2020. Elles concernent les renonciations au droit de préemption urbain sur des immeubles et l'acceptation d'indemnités de sinistres.

De plus, des conventions d'utilisation de locaux communaux sont renouvelées d'une part au 1^{er} janvier 2026 avec la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) pour l'occupation des locaux au bénéfice des services suivants : Action Sociale, service de la PMI et sage-femme, et d'autre part **pour un logement communal** sis 3 Place du Général de Gaulle pour une durée d'1 an.

> La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le 9 février 2026 .

Le compte-rendu intégral de chaque séance du Conseil Municipal est affiché en mairie et consultable sur www.sierentz.fr



Permanences ADIL

Les juristes de l'ADIL renseignent, conseillent et orientent sur toute question juridique, fiscale ou financière liée au logement (rapports locatifs, achat immobilier, rénovation, copropriété, fiscalité, ...).

Leurs conseils sont personnalisés, neutres et gratuits.

Les permanences sont gratuites et sans rendez-vous, de 9 h à 12 h :

• **Saint-Louis (bâtiment Alpha) :** Les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois et le 4^{ème} jeudi du mois

• **Sierentz (Espace France services) :** Le 2^{ème} jeudi du mois.

En plus des permanences, les services de l'ADIL renseignent par :

Téléphone au 03 89 46 79 50 (Mulhouse) ou 03 89 21 75 35 (Colmar)

Mail à contact@adil68.org

Sur rendez-vous dans ses locaux à Mulhouse - 83 rue Koechlin ou Colmar au 16a avenue de la Liberté.

Pour plus d'informations, consulter le site www.adil68.fr

L'après-marché de la Saint-Nicolas



De gauche à droite : Rachel SORET VACHET-VALAZ première adjointe, Nancy PINTUS, Isabelle GAVIGNET, Jacqueline JACATOT, Fred SAHNER speaker du marché.

Concours du plus beau cabanon

La 7^{me} édition du concours du plus beau cabanon s'est déroulée durant le week-end du marché.

Cette année, le jury composé de 7 visiteurs anonymes a élu les trois plus beaux cabanons du marché, selon les critères suivants : qualité des produits, présentation, éclairage et décor du cabanon.

Le premier prix est décerné au « p'tit monde d'Isa » d'Isabelle GAVIGNET, composé de sujets en bois peints. Le deuxième prix revient au « petit chalet de Nine » de Nancy PINTUS, qui présente des décors authentiques rappelant les Noëls d'autrefois. Enfin, le troisième prix est attribué à Jacqueline JACATOT et ses magnifiques lutins du « monde magique de Jacatot ». La ville de Sierentz a le plaisir de leur offrir à toutes les trois la gratuité du cabanon pour l'édition 2026.

Mesdames GAVIGNET et JACATOT sont récompensées alors que c'est leur toute première participation à Sierentz !

Le jury tient également à saluer les efforts particuliers de décoration réalisés par plusieurs commerçants, notamment l'auberge Saint Laurent, la Bonne Flambée ainsi que le cabanon de l'Association des Commerçants et Artisans de Sierentz.

Bravo à tous les exposants qui, par leurs présentations et leurs éclairages, font naître cette atmosphère si particulière qui fait la magie de notre marché !



Bredala : nouvelle formule

Après 10 années de concours de bredala amateur, une nouvelle formule a été lancée cette année : pas de concours, mais un projet intergénérationnel et solidaire.

En effet, les enfants de toutes les classes de l'école maternelle et de 2 classes de l'école élémentaire ont fabriqué des bredala avec leurs enseignantes. Le lien intergénérationnel s'est créé et renforcé, autour des traditions et recettes : plusieurs « mamies » de la Fleur de l'Âge sont venues à l'école pour pâtisser avec les enfants. Une classe s'est rendue à l'EHPAD pour en réaliser avec les résidents.

Les gâteaux ont été vendus durant le marché de la Saint Nicolas, les bénéfices seront reversés à des associations du secteur qui œuvrent pour les enfants en situation de précarité ou de maladie. Les gâteaux fabriqués à l'EHPAD ont été offerts aux résidents.

Au final, l'école élémentaire a donné 6,70 kilos et l'école maternelle, 11,60 kilos ! Ajoutés aux gâteaux confectionnés par les dames bredala, ce sont 112,20 kilos qui ont été vendus au marché.

Un grand merci aux bénévoles, membres de la Fleur de l'Âge, élus du conseil municipal ainsi qu'aux enseignantes qui se sont engagés avec les enfants dans ce beau projet.

Bilan du marché :

Sierentz solidaire

Le marché a accueilli la Banque alimentaire, l'association Caritas, le Téléthon. Comme chaque année, tous les bénéfices des ventes réalisées durant le marché sont reversés aux associations venant en aide aux plus démunis, tout comme la recette de la vente des bredala à la Bascule.



Inscriptions sur les listes électorales

Les deux tours des prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.

COMMENT S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

Pour pouvoir voter, un citoyen doit être inscrit sur les listes électorales.

- L'inscription est possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les élections municipales 2026, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6 février 2026 inclus.

Le citoyen peut vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne

Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr ou en mairie.



Lauren MEHESSEM
Adjointe déléguée

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LES Nouveaux Arrivants à Sierentz

Vous vous installez à Sierentz avec des enfants ?

Si vous emménagez à Sierentz et que vous avez des enfants qui feront leur première rentrée en maternelle (pour la rentrée de septembre 2026), il est essentiel de contacter l'école dès maintenant pour procéder à leur pré-inscription.

POURQUOI CONTACTER L'ÉCOLE DÈS MAINTENANT ?

Anticipation : Cela permet de planifier au mieux les effectifs pour la rentrée prochaine.

Facilité : Vous obtiendrez toutes les informations nécessaires sur les modalités d'inscription.

Contactez l'école de Sierentz au plus vite pour les démarches.

SIGNEZ-VOUS EN MAIRIE, AVEC OU SANS ENFANT

Que vous ayez des enfants ou non, nous vous invitons à vous signaler auprès des services de la Mairie dès votre arrivée.

Merci et bienvenue à Sierentz !



Inscriptions aux écoles

Les inscriptions pour l'année scolaire 2026-2027 auront lieu selon le calendrier ci-dessous :

Lundi 9 mars : 8h15-11h30/13h30-17h
> Élémentaire J. Schmidt

Mardi 10 mars : 8h15-11h30/13h15-17h
> Maternelle Picasso

Jeudi 12 mars : 8h15-11h30/13h30-17h
> Élémentaire J. Schmidt

Vendredi 13 mars : 8h15-11h30/13h15-17h
> Maternelle Picasso

Lundi 16 mars : 8h15-11h30/13h30-17h
> Élémentaire J. Schmidt

Mardi 17 mars : 8h15-11h30/13h15-17h
> Maternelle Picasso

Les inscriptions pour la petite section de maternelle se feront à l'école Maternelle Picasso au 9 rue Clémenceau. Seront inscrits en petite section, les enfants nés en 2023.

Les inscriptions pour le CP se feront à l'école élémentaire Jacques Schmidt au 32 rue Rogg Haas.

Merci de vous munir des documents suivants le jour de l'inscription :

- livret de famille
- justificatif de domicile
- carnet de santé de l'enfant

En cas d'empêchement, vous pouvez contacter le Directeur du Groupe scolaire, M. Stéphane TRAUTMANN, au 03 89 81 54 00.

La surveillance de la voie publique

La circulation et le stationnement sur la voie publique font l'objet d'une surveillance accrue et depuis 2022, un agent dédié est chargé de cette mission.

En effet, pour garantir une meilleure rotation du stationnement dans les zones bleues ou vérifier que le stationnement est conforme aux règles, un agent de surveillance de la voie publique exerce ses missions sur tout le ban communal.

Cet agent de surveillance appelé ASVP, agréé et assermenté, est appelé à recourir à la médiation lorsque cela est possible.

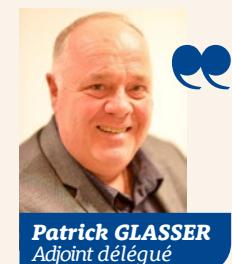
Outre le dialogue et les mesures de préventions, les actions coercitives sont souvent nécessaires car en effet le code de la route ou les arrêtés municipaux ne sont pas toujours respectés par les usagers de la route.

Tel est le cas d'un stationnement sur un trottoir, sur une place réservée aux personnes à mobilité réduite ou

encore en dépassement horaire dans une zone bleue.

Le non-respect des règles de stationnement sera sanctionné par voie de procès-verbal, dans tous les cas de constat établi par l'ASVP.

Il est d'ailleurs à noter que le produit des amendes est versé à l'Etat et non à la Ville. L'Etat le répartit aux collectivités par le biais du Comité des Finances locales, et ce financement peut être sollicité sur demande de la collectivité pour



Patrick GLASSER
Adjoint délégué

contribuer à la réfection de la voirie ou d'aménagement de sécurité routière et piétonne. C'est par exemple le cas des travaux qui ont eu lieu rue Foch et pour la traversée d'accès à la Sandgrube.

L'ASVP assure aussi la surveillance des parcs et jardins et la sécurisation de la traversée de chaussée des enfants et adultes aux abords des écoles.

Sur le plan de l'environnement, des sanctions peuvent aussi être déployées pour lutter contre les incivilités telles que dépôt de déchets ou les déjections canines par exemple.

Sainte Barbe 2025



Une cérémonie s'est déroulée samedi 13 décembre 2025 en présence de M. le Maire Pascal TURRI suivie d'une soirée conviviale.

Les personnels promus et décorés sont :

- Adjudant Julie BENTZINGER promue au grade d'adjudant-chef ;
- Sergent Nicolas DUCOURTIOUX promu au grade de sergent-chef ;
- Lieutenant Jonathan HAABY, insigne de formateur div/incendie ;
- Sergent-chef Nicolas DUCOURTIOUX, insigne de formateur div/incendie ;
- Caporal-Chef Quentin MESNIL, insigne de formateur suap/secourisme.

Félicitations à tous !

LES DERNIÈRES NOUVELLES DES *Barbapapas*

Edition de Sierentz • N°112



Six mercredis magiques avec le Casse-Noisette

Au périscolaire, la magie de Noël s'est installée bien avant les fêtes chez les loustics.

Durant six mercredis, les enfants ont été guidés par un invité très spécial : le Casse-Noisette, venu tout droit du Royaume de Noël, à la recherche de six clés magiques (la clé de la curiosité, l'entraide, la joie, la confiance, le partage et enfin l'amour) capables de redonner ses couleurs à son monde devenu tout gris.

Semaine après semaine, les enfants ont vécu un véritable feuilleton magique, plein de douceur, de valeurs et de moments partagés.

Grâce à eux, le royaume de Noël a retrouvé toute sa lumière et le Casse-Noisette est reparti, reconnaissant et ébloui par leur courage.

Une aventure tendre et joyeuse, qui a fait briller les yeux des petits comme des grands.

DU CÔTÉ DES MATERNELLES

Rencontre nature

Chaque mois, les groupes « Nature » maternelle et primaire se retrouvent pour partager une soirée d'animations.

La dernière rencontre était entièrement dédiée aux oiseaux : fabrication de mangeoires, jeux d'ombres avec les appeaux, activités sportives et préparation de boules de graisse garnies de graines.

Petits et grands ont pu échanger sur les bons gestes à adopter pour aider les oiseaux pendant l'hiver – un moment convivial, créatif et plein de découvertes.



DU CÔTÉ DES ÉLÉMENTAIRES

Vitrine pour le marché

Le périscolaire primaire a eu le plaisir de participer à un joli projet créatif : la réalisation d'une vitrine spécialement conçue pour le marché de la Saint-Nicolas. Les enfants, accompagnés par l'équipe d'animation, ont mis tout leur cœur et leur imagination dans la confection des décorations.



Carole CHITSABESAN
Adjointe déléguée



Des jeux pour tous

Le temps d'une soirée, les enfants de la maternelle et du primaire ont eu le plaisir de se retrouver pour partager un moment privilégié autour de différents jeux. Cette rencontre a été pensée pour favoriser l'échange et la coopération.



Les baroudeurs des mercredis

Tous les mercredis un groupe de « baroudeurs » explore la colline de Sierentz et ses environs. Découverte de plantes, grands jeux sportifs, observation des oiseaux et des petits insectes.

Le mercredi 19 novembre nous avons bravé le froid mais profité du soleil à la recherche de toutes les flaques gelées, un vrai bonheur de les briser !



Barbap'Art

Les groupes Barbap'Art se sont retrouvés pour partager un repas pédagogique placé sous le signe de la découverte, de l'échange et du plaisir de bien manger. Ce moment convivial a permis aux participants de se réunir autour d'un menu spécialement préparé pour l'occasion : des pâtes carbonara, accompagnées d'une salade de carottes fraîche et colorée, suivies d'un délicieux gâteau à la framboise en dessert.



Échange intergénérationnel autour des bredala

Les élèves de Petite Section de l'école maternelle Picasso ont partagé un beau moment avec les résidents de l'Ehpad de Sierentz lors d'un atelier de confection de bredala.

Dans une ambiance chaleureuse, enfants et seniors ont travaillé ensemble : étaler la pâte, découper des formes et décorer les petits biscuits alsaciens. Les résidents ont transmis leurs gestes et leurs souvenirs, tandis que les enfants ont apporté leur enthousiasme et leur curiosité.

La matinée s'est terminée par une dégustation, où petits et grands ont savouré les biscuits encore tièdes. Chacun est reparti avec un sachet de bredalas... mais surtout avec de jolis souvenirs et le sentiment d'avoir partagé un moment unique.

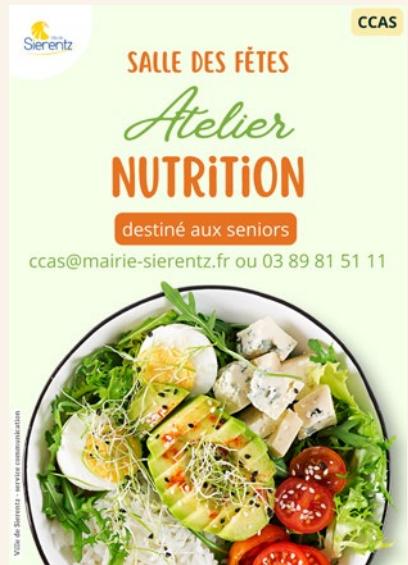


Cet atelier représente une belle illustration de ce que peuvent apporter les rencontres intergénérationnelles : du lien, de la bienveillance, et la joie de faire ensemble. ①



1

ASSOCIATIONS LOISIRS



Atelier nutrition

Le prochain atelier nutrition est programmé à la salle des fêtes le mardi 20 janvier 2026 à partir de 9h30.

L'animation est gratuite pour les Sierentzois.

Atelier destiné aux seniors, inscription obligatoire auprès de Sophie PRIMOT diététicienne nutritionniste : 06 80 55 35 27.

Le nombre des participants est limité à 10 personnes.

EXPRESSION LIBRE DU GROUPE MINORITAIRE

La Tribune

Chères Sierentzoises, chers Sierentzois, L'annonce, par voie de presse, de la candidature de Monsieur le maire de Sierentz au renouvellement municipal de mars prochain marque la pleine entrée dans la période électorale.

Conformément aux règles applicables à tout élu durant cette période, nos communications adopteront désormais un caractère strictement institutionnel jusqu'à l'issue de la campagne.

Les élus de la liste « Sierentz, ensemble, autrement » tiennent à vous réitérer leurs remerciements chaleureux et sincères, pour la richesse des échanges que nous avons eus depuis le printemps 2020. Vos retours, vos idées et vos questionnements ont constamment nourri notre action.

Nous demeurons, plus que jamais, à l'écoute des Sierentzoises et des Sierentzois.

Meilleurs vœux 2026.

Paul-Bernard MUNCH,
pbmunch@free.fr, 06 17 01 92 01,
Marina SANCHEZ, Régis BELEY,
Sandrine GUTEDEL et Gérard BENTZINGER

[Texte transmis par le groupe minoritaire]

La Paroisse Saint Martin

La communauté des dix paroisses du secteur de SIERENTZ publie un bulletin mensuel d'une quinzaine de pages qui paraît onze fois par an, « LE LIEN INTERPAROISSIAL ».

Vous y trouverez des textes de réflexion, le calendrier et les horaires des offices, des réunions et de différentes manifestations, des informations diverses, etc.



Vous souhaitez être en contact avec la communauté et vous souhaitez recevoir le bulletin ?

Adressez-vous au presbytère à terredepromesses@orange.fr ou par téléphone au 03 89 81 54 20 ou remplissez une feuille d'inscription que vous trouverez à l'entrée de l'église, dans le clocher, et déposez-la dans la boîte aux lettres du presbytère au 5 rue Poincaré.

Don du sang

Mercredi 28 janvier 2026 de 16h à 19h30 à l'AGORA, 14 rue des Romains.

Venez nombreux ! Collation assurée par l'Amicale des donneurs de sang.

Me 28 Janv





Téléthon 2025

Les différentes actions menées à Sierentz pour le Téléthon ont permis de reverser 2 556,41 € à l'AFM (Association Française de lutte contre la Myopathie).

Voici le détail des bénéfices :
Dons : 946,50 € ;
Repas, tombolas, gadgets : 1 449,91 € ;
Dons en ligne : 160 €.

Un chaleureux merci à tous les participants et donateurs. Merci également aux associations et aux enfants qui ont tenu une permanence au cabanon.

Terre des Hommes



Terre des Hommes Alsace a mené cette année sa 33^e opération « Orange ». Les élèves de l'école Jacques Schmidt y ont participé activement, sous la conduite de leurs enseignants, ainsi que les enfants de l'école maternelle Picasso. Avec la vente au magasin HYPER U le résultat brut global s'élève à 5 386 €.

La totalité de l'argent recueilli sera affectée à l'aide aux enfants en détresse.

Terre des Hommes Alsace remercie les acheteurs, les donateurs et toutes les personnes qui ont pris part à la réussite de cette action.

Terre des Hommes ALSACE :
52 rue de l'Île Napoléon - 68170 RIXHEIM
tdh.alsace@wanadoo.fr



L'ACA SIERENTZ SOUTIENT L'ASSOCIATION « Ensemble pour les enfants »

À l'occasion du marché de la Saint-Nicolas, l'Association des Commerçants et Artisans - ACA Sierentz a remis un chèque de 900 € à l'association « Ensemble pour les enfants ».

Ce soutien financier, issu des bénéfices récoltés lors de la Fête de la Musique, marque la volonté de l'ACA Sierentz d'accompagner les initiatives locales portées par les habitantes et les habitants. « Ensemble pour les enfants », créée par deux jeunes Sierentzoises âgées de 10 ans, mène depuis plusieurs mois des actions solidaires destinées à aider les enfants hospitalisés à Mulhouse.

En apportant son appui à cette démarche citoyenne, l'ACA Sierentz confirme son rôle d'acteur engagé dans la vie locale et son attachement aux projets qui renforcent la solidarité au sein de la commune.



Banque Alimentaire

La collecte de denrées des 28 et 29 novembre 2025 a permis de recueillir 6 466 kg à l'Hyper U et 1 300 kg au LIDL de Sierentz, ainsi que 680 € de dons en espèces, grâce à la générosité et au sens du partage de la population de Sierentz et des environs. Un grand MERCI à tous les bénévoles pour leur précieux soutien.

Le montant des bénéfices du Marché de la Saint Nicolas des 5, 6 et 7 décembre derniers s'élèvent à 4 975,54 € ainsi que les dons récoltés pour un montant de 250 €, soit la somme de 5 225,54 € qui a été intégralement versée à la Banque Alimentaire de Mulhouse.

SPIEL MIT - HIVER

Find s'richtiga Wort oder Üsdruck

Joue : associe les mots ou expressions en alsacien aux mots correspondants en français

- | | |
|----------------------------|-----------------------------------|
| 1. dr Schnee, dr Scheemànn | a. les pantoufles |
| 2. dr Dezamber | b. il neige |
| 3. dr Janner | c. il gèle |
| 4. dr Hornung, dr Fevrier | d. la luge |
| 5. 's schneít | e. décembre |
| 6. 'sgfriart | f. janvier |
| 7. d'Schlitte | g. la neige, le bonhomme de neige |
| 8. s'Gaschne | h. février |
| 9. dr Wintermàntel | i. les gants |
| 10. d'Hands Chick | j. un caleçon chaud |
| 11. d'Kàppe, a Kappele | k. le cache-nez, l'écharpe |
| 12. d'Winterstifel | l. le manteau d'hiver |
| 13. a wàrmi Unterhose | m. le bonnet, le petit bonnet |
| 14. d'wullige Strímpf | n. les bottes d'hiver |
| 15. d'Schlàppa | o. les chaussettes en laine |

Solution du jeu : 1-g, 2-e, 3-f, 4-h, 5-b, 6-c, 7-d, 8-k, 9-l, 10-i, 11-m, 12-n, 13-j, 14-o, 15-a

WINTER Un haïku d'Yves Bisch

*Tiafa Winterschlof,
iskàlta Riffa verwìrga
d'älta Heimetsproch.*

Hiver

Hibernation profonde, des gelées blanches glaciales étranglent l'ancienne langue du pays.



« L'Équipe du coin alsacien » winscht èich a scheen Nèijohr : Glick, Gsundheit un viel Humor !

Elsasser ecklé



LES VERTUS DES MODESTES

(Sixième partie : de p à s)

* Ne se substituent pas aux traitements médicaux

*D'Anglander meina, a Äpfel jeda Morga
D'r Dokter hätt weniger Sorga*

Une pomme chaque matin, éloigne le médecin
Proverbe anglais, et si c'était vrai !

D' Rübàrb, isch Made in China

'S git doch a güeta Waihja
Rhubarbe originaire d'Asie
Le secret d'une bonne pâtisserie ?

Isch dina Lawer a betzi schwäch

Mit Riis bringsch dü si widder wäch
Il est fatigué, ton foie !
Le riz peut remédier à cela

Vielmol, düesch blüeta, wenn da süechsch Brombeera

Mit dana ihra griena Blätter, kàsch àbwehra
Des ronces, les épines provoquent des saignements
Mais les feuilles stoppent cela tout simplement

Die Chinesa han ga zwei Kischta Tee

Fir ei Kischta Sàlbei, wàs witt no meh
Les Chinois, deux caisses de leur thé réputé
Contre une caisse de sauge, quelle renommée !

Marc ILTIS

Merci aux auteurs du coin alsacien : Yves BISCH, François TSCHUPP, Véronique & Robert BISSEL, Denis BANGEL, Patricia GOUTTEFARDE et Marc ILTIS.

Ciné Sierentz

L'homme qui rétrécit

Prochaine séance le mardi 20 janvier 2026 à 14h et 20h, à la Salle des Fêtes de Sierentz

L'homme qui rétrécit, nouvelle adaptation du roman culte de Richard Matheson, nous entraîne dans le sillage de Paul, un homme ordinaire, qui partage sa vie entre son entreprise de construction navale, sa femme Elise, et leur fille Mia. Lors d'une sortie en mer, Paul se retrouve confronté à un étrange phénomène météorologique inexpliqué. Dès lors, Paul rétrécit inexorablement, sans que la science ne puisse lui expliquer pourquoi ni lui être d'aucun secours. Quand, par accident, il se retrouve prisonnier dans sa propre cave, et alors qu'il ne mesure plus que quelques centimètres, il va devoir se battre pour survivre dans cet environnement banal devenu périlleux. Lors de cette expérience, Paul va se retrouver confronté à lui-même, à son humanité, et tentera de répondre aux grandes interrogations de l'existence. L'homme qui rétrécit est tout à la fois un récit initiatique et un grand film d'aventure.



DI 11
JANV

Concert de l'Epiphanie Chœur et Harpe

Le traditionnel concert de l'Epiphanie organisé par le Conseil de Fabrique sera donné le dimanche 11 janvier 2026 à 17h, à l'église de Sierentz.

JE 15
JANV

Réception de Nouvel an



Stéphane DREYER
Adjoint délégué

Vous êtes invité à la réception des vœux du Maire qui se tiendra le 15 janvier 2026 à l'Agora à 18h30.
Merci de confirmer votre présence avant le 9 janvier en mairie ou par mail : population@mairie-sierentz.fr

Une soirée réservée aux collégiens est organisée à l'Agora le samedi 24 janvier 2026 de 19h à minuit.
Plus d'informations sur le site de la ville.

SA 24
JANV

Soirée pour les collégiens

Pour cette occasion, l'Ensemble Vocal du Pays de Thann sous la direction de Michèle Huss, avec la harpiste Aude Rocca-Serra, vous invitent à partager l'atmosphère des Noëls anglais pour célébrer la naissance de l'Enfant Jésus.

Autour de la pièce principale du concert, *A Ceremony of Carols* de B. Britten, une œuvre qui met en musique des poèmes anciens contant l'histoire de Noël, le programme sera complété par des pages de compositeurs eux aussi issus de cette forte tradition chorale anglaise, tels Rutter et Willcocks. Le jeu fluide et léger de la harpe apportera fraîcheur et tendresse pour accompagner ces œuvres qui conjuguent allégresse et méditation.

Venez écouter, et laissez-vous porter par cet émerveillement, qui est au cœur de la poésie de Noël.

Entrée libre - Plateau au profit d'une association caritative

MA 20
JANV



Rétrospective 2025 en images

L'année 2025 à Sierentz fut riche en émotions et en événements marquants. De l'énergie des rassemblements aux éclats de rire partagés, en passant par les temps forts qui forgent nos souvenirs collectifs, cette année a témoigné du dynamisme de notre commune. Nous vous invitons à revivre cette belle aventure en images, au fil des saisons. L'année 2025, mois après mois.

03 JANVIER
Le rendez-vous des rois
(photo 1)

30 MAI
Jumelage
(photos 13, 14 et 15)



16 JANVIER
Les vœux du Maire
(photo 2)

20 JUIN
Fête du parc au domaine Haas
(photo 16)

20 JUIN
Ciné plein air
(photo 17)

08 MARS
Boum du collège
(photo 4)

20 JUIN
Kermesse de l'école
(photo 18)

03 MAI
Fête des plantes
(photo 7)

24 JUIN
Bal du CME
(photo 20)

03 MAI
Le marché aux fleurs
(photo 8)

28 JUIN
La fête de la musique
(photo 21)

08 MAI
Commémoration
(photo 9)

01 JUILLET
Fête des 3èmes
(photo 22)

24 MAI
La journée citoyenne
(photos 10, 11 et 12)

05 JUILLET
Sous les étoiles
(photo 23)

13 JUILLET
Fête tricolore
(photos 24 et 25)

11 NOVEMBRE
Sierentz se souvient - commémoration
(photo 39)

09 SEPTEMBRE
1er anniversaire de la Sandgrube
(photos 28, 29 et 30)



14 SEPTEMBRE
La Sierentzoise
(photos 31 et 32)



18 OCTOBRE
Apéro sans frontières
(photo 33)

DE JUILLET À NOVEMBRE
Travaux rue Foch
(photos 34 et 35)

NOVEMBRE
Démarrage des travaux d'extension de l'école
(photos 36 et 37)

10 NOVEMBRE
Soirée halloween du collège
(photo 38)

12 NOVEMBRE
Bal d'halloween de l'école élémentaire
(photo 40)

22 NOVEMBRE
Chantier participatif, plantations
(photo 41)

30 NOVEMBRE
Lancement des festivités des fêtes de fin d'année
(photos 42 et 43)

5, 6 ET 7 DÉCEMBRE
Marché de la Saint-Nicolas
(photos 44, 45 et 46)



13 DÉCEMBRE
Inauguration des pistes cyclables
(photos 47, 48, 49)





1.



2.



3.



4.



5.



6.



8.



9.



10.



11.



12.



13.



14.



15.



16.



17.



18.



19.



20.



21.



22.



23.



24.

25.



26.

27.



28.

29.

30.



31.

32.



33.



34.

35.

36.

37.



38.



39.



40.



41.



42.

43.



44.



45.



46.



47.

48.

49.



Anniversaires

le 4 février 83 ans Marie-Louise DRAPP
née HARNIST
le 9 février 80 ans Francine BLUMBERGER
née WININGER
le 14 février 98 ans Marthe HAAS
née RITZMANN
le 15 février 85 ans Josette BOOS
née HEINTZ
le 19 février 80 ans Monique KEPPI
née HAUGER
le 22 février 90 ans Désiré KOHLER
le 28 février 88 ans François KEIFLIN

Naissance

le 05 novembre 2025 **Malo** fils de
Corinne HUGONIN et de David COMMUNIER

Mariages

le 08 novembre
Drenushe FAZLIU & Negjat ZEJNULLAHU
le 22 novembre
Mélanie WUHRLIN & David OHLMANN

MAGAZINE ÉDITÉ PAR
LA MAIRIE DE SIERENTZ

Mairie

1 Place du Général de Gaulle
68510 SIERENTZ • Tél. 03 89 81 51 11
mairie@mairie-sierentz.fr
www.sierentz.fr

Ouverture : du lundi au jeudi de
9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.



Dépôt légal : Janvier 2026.

Directeur de la publication : Pascal TURRI

Conception et rédaction :

Commission Communication et Événements,
Rachel SORET VACHET-VALAZ - Adjointe déléguée,
Ysabelle EPPINGER - Service Communication.

Création graphique : rhodamine-communication.fr

Impression : Alsagraphic, Rixheim. Imprimé
sur du papier certifié PEFC. • **Crédits photos :**

Mairie de Sierentz, Pascal TURRI, Rachel SORET
VACHET-VALAZ, Patrick GLASSER, Carole
CHITSABESAN, documents remis, Ysabelle
EPPINGER et Freepick.